

Image not found or type unknown



Abandon du domicile familial

Par **Bridoux corinne**, le **17/07/2017** à **17:50**

Bonjour,

Mon mari a décidé de quitter le domicile conjugal dès mon retour de vacances.

En partant, il me dit qu'il va déclarer son départ à la gendarmerie.

Doit-il vraiment le faire ? Est-ce que ça ne peut pas être bénéfique que pour moi ?

Je vous remercie.